

# Vous ou un membre de votre famille vivez à domicile une perte d'autonomie liée au vieillissement?

## Votre Centre de santé et de services sociaux peut vous aider!

*Laissez-nous vous expliquer comment avoir accès à nos services:*

**Je m'occupe de mes parents qui sont en perte d'autonomie. Je crois qu'ils ne peuvent plus demeurer seuls. Que puis-je faire?**

L'équipe de professionnels de votre CLSC pourra évaluer les besoins de vos parents et vous suggérer différentes possibilités, telles que de l'aide à domicile, du soutien pour leur relocalisation dans un milieu qui correspond davantage à leurs besoins ou de l'accompagnement pour une demande d'hébergement dans un centre d'hébergement.

**J'éprouve de plus en plus de difficultés à accomplir certaines activités de la vie courante. Qui peut m'aider?**

Après avoir identifié les difficultés que vous rencontrez, l'équipe de professionnels de votre CLSC pourra vous diriger vers une ressource communautaire appropriée à votre besoin et, s'il y a lieu, vous recommander l'utilisation d'équipements adaptés pour faciliter vos activités. Nous offrons aussi les services d'une équipe d'auxiliaires familiales qui peuvent se rendre à votre domicile pour vous aider si votre situation exige une assistance directe telle que des soins d'hygiène.

**J'aimerais beaucoup prendre deux semaines de vacances avec mon conjoint, mais mon père qui est en perte d'autonomie vit chez moi, et il ne peut être laissé seul. Qui peut m'aider?**

Nous offrons du soutien aux familles qui s'occupent de leurs parents en perte d'autonomie. Un programme d'hébergement temporaire est offert pour accueillir votre parent dans un milieu sécuritaire pendant votre absence.

**Dois-je avoir une prescription de mon médecin pour avoir accès à des services à domicile?**

Non. Si vous êtes incapable de vous déplacer pour recevoir des soins, notre équipe de professionnels peut aller vous rencontrer, afin de procéder à l'évaluation de vos besoins.

## Pour recevoir de l'aide ou un service...

- 1 Téléphoner au CLSC le plus près de chez vous. Les coordonnées de nos points de service apparaissent au bas.
- 2 Nous procéderons à l'évaluation de votre besoin à domicile.
- 3 L'évaluation nous permettra de vous diriger ensuite vers le service le mieux adapté à votre besoin.
- 4 Nous tenons à vous aviser qu'il peut y avoir un délai d'attente pour certains services.
- 5 La priorité de l'attente est déterminée par l'urgence du besoin par rapport à votre situation.
- 6 Nous nous engageons toutefois à traiter votre demande avec la plus grande considération, et ce, dans les meilleurs délais.

## Saviez-vous que...

*L'an dernier, plus de 6 000 personnes en perte d'autonomie liée au vieillissement ont reçu des services de soutien à domicile de la part du CSSS de Québec-Nord?*



*Catherine Verreault, ergothérapeute,  
équipe de soutien à domicile  
du CLSC de la Jacques-Cartier (Val-Bélair)*

*Vous n'êtes pas seul! Appelez-nous!*

**CLSC de la Jacques-Cartier**  
Loretteville  
11150, boul. Valcartier  
(418) 843-3001

**Val-Bélair**  
1465, rue de l'Etna  
(418) 843-2572

**Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier**  
4560, route de Fossambault, bureau 100  
(418) 843-3001

**CLSC La Source (Sud)**  
190, 76<sup>e</sup> Rue Est  
(418) 628-2572

**CLSC La Source (Nord)**  
791, rue Sherwood  
(418) 628-2572

**CLSC Orléans**  
Beauport  
3666, chemin Royal  
(418) 663-2572

**Île d'Orléans**  
1015, route Prévost, suite 400  
St-Pierre, Île d'Orléans  
(418) 828-2241

**Beauport**  
11000, rue des Montagnards  
(418) 827-5241

**Montmorency**  
33, avenue Ruel  
(418) 663-2572

[www.csssqn.qc.ca](http://www.csssqn.qc.ca)

Centre de santé et de services sociaux  
de Québec-Nord

**On prend soin de notre monde!**